



COMITE DES SAGES

Réunion du 22 Novembre 2023

Présents : *Messieurs : B. GIRAUD Maire de Saint-Agnant, M. NASSO Directeur des Services Techniques.

* Messieurs : M. AUFFROY, L. CARLES, G. GARNIER, M. PLUMEJEAU, P. REMEUR.

* Mesdames : M. BESSON, V. CASIMIR, N. COUPILLAUD, C. FABRIGUES, M.C SADOU, C. THOMAS.

* Absents excusés : A. BOULLET, M. DELAIGUE.

* Présentation de Madame Nicole COUPILLAUD qui rejoint les Sages. Tour de table

* Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2023. À l'unanimité.

- Pour la dernière séance de l'année 2023, le président remercie les sages, pour leur dynamisme, leur sérieux et leur implication au service de la collectivité que ce soit en réunion plénière ou dans les différentes animations de la commune.

QUESTIONS D'INTERET GENERAL

* Nombreux, sont les nouveaux arrivants qui choisissent notre commune pour ses commerces ; il est primordial d'anticiper le départ des commerçants et de procéder à un échange permanent avec eux (Boucherie, poissonnerie, boulangerie... divers commerces ambulants du dimanche, l'Eden). ..

* Quid du changement de propriétaire de la Boulangerie "La galette" ?

* Pourquoi la mairie ne dispose plus de composteurs à fournir aux administrés ?

Madame Marie-Laure MORJON (déléguée aux commerces) va s'occuper de ce dossier. La boucherie en attente. Le marchand de légumes aurait un remplaçant !

Pas de nouvelles précises !

**Le D.S.T va intervenir auprès de la CARO pour la mise à disposition des composteurs aux Saint-Agnantais. Cependant pour information, la Caro est en pleine démarche de formation des communes sous son autorité et se réserve des composteurs afin de les distribuer lors des réunions.
Demande à faire à l'accueil de la mairie.**



* Quid de la refonte du site internet de la Mairie ?	L'architecture est en cours de finalisation. Le comité des Sages sera convié lors de la phase de conception finale à la discrétion de l' élu chargé de l'informatique
* Quelle décision prise pour communiquer aux Sages l'adresse des nouveaux arrivants afin de réaliser un pré-accueil ?	A savoir que les nouveaux arrivants ne se rendent pas obligatoirement à la mairie lors de leur arrivée. Néanmoins, une phase de pré-accueil sera réalisée dès 2024 pour les personnes s'étant déplacées. Un accueil plus formel par le maire sera fixé lors du forum des associations.
* Pouvons-nous récupérer le N° d' élu d'astreinte ?	En cas d'urgence ou de situations problématiques, appeler la Gendarmerie au : 05.46.83.30.04
*Eclairage supprimé la nuit : Une étude comparative s'impose afin de voir les économies de consommations réalisées par cette action (relevés 2022 et 2023)	Le service technique sera chargé de l'étude
* Ou en est le projet de l'adaptation de l'éclairage en LED de Saint-Agnant ?	Projet financé pour 2024 Sa réalisation est prévue sur 2 années.
* Quid de la redevance pour camping-cariste (eaux noires- eaux grises - plein d'eau - poubelles ?) Une étude comparative pourrait être faite afin d'établir les frais réels engagés (relevé d'eau 2022 comparé au relevé 2023 de la RESE.	Une réflexion sera menée par un groupe de travail pour améliorer cette situation, la pertinence ou pas d'une installation pérenne sera également étudiée.
* Suivi des demandes de sinistre "sécheresse" Ou en est Saint-Agnant ? Dans la liste des communes reconnues en catastrophes naturelles sortie au J.O, Saint-Agnant n'y figure pas.	Information faite aux Saint-Agnantais lors d'une réunion le 4 novembre. La municipalité a adressé au préfet une lettre de demande de recours gracieux, à l'instar des communes environnantes non retenues.
* Modification de fréquence des passages des camions-bennes, annoncé par la CARO lors de la réunion du 25/4/2023 Demande de refaire une information avec des explications claires sur le MAG	Information faite sur le M.A.G, des compléments ainsi que le calendrier de passage sera mis à disposition des administrés.



SERVICE VOIERIE/SERVICE TECHNIQUE

* La transmission inter services, des signalements d'anomalies ou de demande de travaux ne se traite toujours pas de façon optimum.	Cette problématique va être vu par le D.S.T, car elle gêne la programmation et la réalisation des travaux.
* Les conditions climatiques (vent et pluie) ont fragilisé plusieurs arbres et certains sont menaçant pour les habitations proches. La mairie va-t-elle faire un recensement et un sondage des arbres dangereux.	Sera effectué rapidement par la Mairie.
* Les problèmes climatiques actuels nous interroge sur l'efficacité du "Plan communal de Sauvegarde" où en est-on ?	Ce plan obligatoire dans toutes les communes a été réalisé, néanmoins il devra être révisé. Cela nécessite de revoir l'information et la formation du personnel ainsi que la réalisation d'exercices. La mairie souhaite la fin de cette révision au 1er semestre 2024 terme de rigueur.
*Au vue du nombre important de questions concernant la voirie, le comité demande qu'il soit créé un groupe de travail afin de réfléchir et de solutionner les problèmes, notamment la finalisation de la mise en place des installations de l'avenue de Villeneuve...	La mairie n'y est pas opposée. En 2024, un groupe de travail se mettra en place.
* Installation d'un terre-plein central avenue de Villeneuve entrée du village côté GAMM VERT pour faire ralentir la vitesse des automobilistes. ???	Le D.S.T va relancer le département.
* Ou en est la réalisation de l'accès piéton parallèle à l'avenue de Villeneuve ???? les personnes âgées, les parents avec poussette le réclame	Planifié pour 2024
*Chemin des vallées, Les riverains demandent une modification rapide de la circulation vers l'axe central de la commune	A étudier avec le groupe de travail
* Signalétique à reprendre quand ??? * Des plaques de rues sont illisibles (ex: Allée de la Promenade,....) a quand leur changement ?	A budgéter pour 2024. Nécessité d'un changement de plaques de rue illisibles (obligation légale)
* Demande d'installation d'un panneau signalétique" jeux d'enfants » pour plus de sécurité au Skate-Park	Les panneaux attention traversée d'enfants devant le city stade, ont été réceptionnés, mais la pose a été retardée vu la météo qu'il y a eu dernièrement. En premier temps on les mettra sur des plastoblocks et en deuxième temps on fera des scellements.



* Parking du collège à rénover avez-vous contacter les parties prenantes ?	Relancer la CARO.
* Création de 2 places pour personnes à mobilité réduite à l'agence postale.	Toujours pas de place handicapée sur la rue de la poste
*Revoir le rond-point au bas de la rue de la poste (agressif et non réglementaire)	A étudier
* Remettre en place le panneau de sens interdit au Pas des Vaches, détérioré.	FAIT
* Revoir rue de la Poste, le regard d'eau usée et ses débordements.	Intervention réalisée par la SAUR à la demande de la Mairie.
* récupérer le panneau "Lotissement du pigeonier" qui se trouve dans le fossé	A faire
* remplacer le panneau situé sous les services techniques plié lors de la tempête	A faire
* Secteur des Chaumes (2 poteaux à fixer)	A faire
* Améliorer le passage piéton angle rue des Cordries/ave de Villeneuve devant le dépôt P.T.T nombreux trous	A faire
* Revoir les potelets routiers de la commune cassés et/ou rouillés à repeindre (couleur choisie par la Mairie)	Budget 2024
* Revoir l'éclairage de l'Allée des Hérons (fiche d'intervention)	Une première intervention a eu lieu. Dans l'attente de la suite !
COMMISSION FLEURISSEMENT	
* Quid du fleurissement dans le village ? Impression mitigée Regret du non fleurissement du 1er novembre (Saint-Agnant, village triste) Revoir l'existant et nettoyage nécessaire.	Pour le fleurissement de la ville il faut savoir qu'on a planté des fleurs dans les jardinières pour qu'elles puissent tenir toute l'année, avec les restrictions d'eau, certaines ont souffert pour d'autres il y a du nettoyage à faire mais avec le mauvais temps qu'il y a eu ces dernières semaines ça a été compliqué



* Fleurissement sous le panneau d'informations ?	A revoir au printemps.	
DATES DES FETES ET CEREMONIES PREVUES		
*Dates des fêtes et cérémonies du 4 ^{ème} trimestre 2023 & 1 ^{er} trimestre 2024	26 Novembre : repas des anciens 1^{er} décembre permanence du député Plassard 1^{er} décembre marché des loustics place de Verdun 2 décembre Téléthon 8 Janvier 2024 : Vœux du Maire 1 Avril 2024 : Œufs de Pâques	
INFORMATION DES SAGES (MAG MUNICIPAL)		
*Sujet du prochain article des Sages Mag de janvier.	Origine du 1^{er} janvier et origine du calendrier actuel.	
* Décorations de la Commune pour octobre rose – une réflexion devra être menée par les élus en amont, sur le type de décoration que l'on souhaite mettre en place. Les sages pourront venir en support.	Une concertation préalable devra être réalisée.	
* Décorations des sapins de Noël de la commune.	LES SAGES se sont impliqués totalement dans la réalisation des décorations des sapins de Noël, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.	
TRAVAUX EN COURS		
CIMETIERE	* Demande de rénovation du mur extérieur côté rue du Souvenir. Projet prévu... mais le quand reste une interrogation ?	En planification pour 2024 aux beaux jours...
PROJETS D'ACTUALITE A SUIVRE		



INSTALLATIONS SPORTIVES	* Demande de remise en état des installations sportives du "Pas des Vaches"	Ce projet participatif reste à construire. Ecriture préalable d'un projet et étude du budget. Réalisation souhaitée Septembre 2024.
LOGEMENTS SOCIAUX	* Ou en est la construction du nouveau lotissement " Clos d'Aliénor"	En attente, suite aux augmentations des prestations des intervenants.
	* Ou en est la vente des appartements de l'ancienne gendarmerie ?	En cours (Panneau de Maître RIVIERE) Rachat du terrain adjacent par la Mairie.
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS COMMUNALES		
ENTRETIEN	Nettoyage : * du calvaire de Saint-Saturnin * du Mémorial de l'Europe (remettre la plaque)	A été vu. Toujours pas remise en place !
	* Demande de passage pour réfection de la route et des trottoirs "Allée des Hérons" (pas de réponse à la fiche d'intervention)	Les conditions actuelles ne permettent pas une reprise mais une intervention sera prévue dès que possible. (Explications apportées par le D.S.T.
PROCHAINE REUNION LE : MERCREDI 24 JANVIER 2024 de 9h30 heures à 12 heures		